

## Note de service

Le 29 septembre 2022

Objet : Base de données des contestations de la bibliothèque du CLE

Je souhaite inviter votre bibliothèque à participer à la Base de données des contestations de la bibliothèque du Centre pour la liberté d'expression (CLE). Avec les conseils et les directives du [Groupe de travail sur la liberté intellectuelle du CLE](#), nous avons créé la base de données des contestations de la bibliothèque pour aider les bibliothèques à régler les contestations et rendre possibles d'importants projets de recherche sur la liberté intellectuelle au Canada.

La base de données comprendra des contestations à propos d'articles recueillis, de programmes, d'affiches, de l'utilisation communautaire de l'espace et de l'utilisation d'Internet ou d'autres services. Pour chaque contestation, la base de données comprendra (1) la plainte/contestation, (2) toute recherche de base que la bibliothèque a entrepris pour régler la contestation, et (3) la réponse de la bibliothèque.

Les contestations seront entièrement consultables par (1) Titre, auteur, orateur; (2) Raison de la contestation (3) Mesure requise; (4) Mesure prise par la bibliothèque; (4) Catégorie [par ex., collecte, affiche, utilisation de l'espace, programme]; (5) Année de la contestation; (6) Nom de la bibliothèque; (7) Type de bibliothèque [bibliothèque publique, scolaire, universitaire, commerciale ou gouvernementale]; (8) Public cible de l'objet contesté.

La base de données permettra à une bibliothèque qui reçoit une contestation de voir si l'article a été contesté ailleurs et comment il a été traité. En sus d'être utile pour les bibliothèques, la base de données permettra, pour la première fois au Canada, de mener des recherches globales sur le nombre et la nature des contestations, leurs motifs, leurs résultats ainsi que leur variation par communauté et région ainsi qu'au fil du temps.

La base de données des contestations de la bibliothèque du CLE sera disponible en français et en anglais, mais le contenu sera dans la langue de la bibliothèque qui le soumet. Le personnel du CLE aidera votre bibliothèque à téléverser vos contestations passées. Lorsque de nouvelles contestations arriveront, il vous suffira de les ajouter à l'aide d'un formulaire Google en ligne développé par le CLE.

Avant le lancement de notre base de données, en septembre 2022, nous avons téléversé toutes les contestations transmises par la bibliothèque publique de Toronto, la bibliothèque publique d'Edmonton, la bibliothèque publique de Hamilton et la bibliothèque publique de Milton pour que vous puissiez voir comment la base de données fonctionne. Les bases de données en français et en anglais sont disponibles sur la page du site Web consacrée à [la promotion des bibliothèques et de la liberté intellectuelle du CLE](#). Notre objectif est d'inclure toutes les bibliothèques publiques, scolaires, universitaires et gouvernementales du Canada qui ont reçu des contestations.

Je vous invite à communiquer avec moi pour discuter de la base de données et de la participation de votre bibliothèque. C'est avec grand plaisir que je répondrai à toute question que vous pourriez avoir. La participation de votre bibliothèque rendra cet outil plus utile pour vous-même et pour toutes les bibliothèques du Canada. Elle nous aidera à mieux comprendre la liberté intellectuelle et à mieux l'instaurer au Canada.

Cordialement,



James L. Turk  
Directeur, Centre pour la liberté d'expression  
Toronto Metropolitan University  
350 Victoria Street  
Toronto (ON) M5B 2K3  
Courriel : [jim@jamesturk.com](mailto:jim@jamesturk.com)  
Web : <https://cfe.ryerson.ca>